



9, ruelle du Sablon
1495 Villers-la-Ville

Lettre ouverte aux membres du Collège communal et aux membres du Comité de pilotage du PAEDC

Commune de Villers-la-Ville, 1495 VIV

Au bon soin de Mme Rucquoy pour le Collège et de Mme Robinet pour le Comité de Pilotage

Copies aux Conseillers communaux et aux sympathisants de Villers pour le Climat

samedi 19 juin 2021

Concerne : Plan énergie-climat (PAEDC) de Villers-la-Ville et projets éoliens sur le territoire communal

Madame, Monsieur,

Par cette lettre, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques-unes de nos réflexions concernant le Plan énergie-climat et le déploiement éolien sur le territoire communal. Nous souhaitons également obtenir des réponses à quatre demandes.

En effet,

1. Nous avons pris connaissance du dépôt de trois nouveaux projets éoliens :
 - A. Projet Elawan / New Wind à Marbisoux / Sombreffe / Fleurus : 8 éoliennes (3,2 à 5 MW /unité, hauteur 180m max.) – RIP 4 & 5 mars ;
 - B. Projet Storm à Marbisoux / Tilly (+Chastre) : 7+1 éoliennes (7 MW, hauteur 200 m) – RIP 3 & 4 juin ;
 - C. Projet Aspiravi à SDA / Les Bons Villers : 4 éoliennes (de 3 à 6 MW/unité, hauteur 180 m max.) – RIP 3 & 4 juin.
2. Nous sommes étonnés de la prise de position de la majorité politique annonçant refuser d'emblée tout nouveau projet éolien sur le territoire communal, alors que :
 - a. Paradoxalement, le Conseil communal vient juste d'approuver le 17 mars dernier, quasi à l'unanimité, le Plan énergie-climat. Ce dernier prévoyait bel et bien l'installation potentielle de 15 éoliennes sur le territoire communal, en ces termes (extrait du PAEDC) :

6.1 Potentiel éolien

La Commune de Villers-la-Ville dispose déjà d'un parc éolien sur son territoire. Toutefois, des zones propices à l'implantation d'éoliennes existent encore sur le territoire.

Les zones propices à l'implantation d'éoliennes peuvent être déduites par la création de cartes de contraintes permettant de visualiser les zones dans lesquelles aucune contrainte légale d'implantation n'est à déplorer.

Les éoliennes présentent en général une puissance de +/- 2 MW. Actuellement, la tendance est à l'installation de modèles plus puissants, de l'ordre de 4MW.

Il est estimé que 15 éoliennes supplémentaires, d'une puissance unitaire de 4MW pourraient être mises en place sur le territoire villersois, soit une puissance supplémentaire renouvelable de 60 MW. Le potentiel de production d'électricité est de 131,4 GWh/an, compte tenu d'une durée de fonctionnement à puissance nominale de 2190 h/an.

Le facteur d'émission pour l'électricité produite est de 0,0070 t_{eq} CO₂/MWh produit.

6.2 Potentiel photovoltaïque

- b. Les différentes Etudes d'incidence sur l'environnement (EIE) de ces projets éoliens viennent à peine de démarrer, pour une durée d'un an ; elles n'ont donc pas encore livré leurs conclusions, loin s'en faut. Aujourd'hui, les différents projets ne constituent que des avant-projets susceptibles d'évoluer.
 - c. Notre commune détient 1177 parts pour un montant total de 1.177.000 euro dans le Holding Aspiravi, qui développe notamment des projets éoliens et en a même un sur notre commune (voir projet C au point 1 ci-dessus)
3. Nous observons la difficulté de se prononcer projet par projet alors qu'une vision globale sur l'ensemble du territoire serait non seulement utile mais nécessaire. Les décisions à prendre impacteront pour longtemps notre territoire. Il conviendrait donc d'en avoir une vision d'ensemble à moyen terme (pour 2030) comme à long terme, c'est-à-dire à 30 ans, soit pour 2050, date butoir pour arriver à la neutralité carbone en Europe. On peut d'ailleurs remarquer que sur le plan technique des EIE, il y a déjà matière

à interrogation : deux projets de parcs éoliens étant imbriqués l'un dans l'autre (projets A & B – visualisation des deux parcs sur la carte ci-après), on ne peut envisager qu'une validation puisse être établie sans tenir compte de l'existence de 2 projets sur le même « champ » éolien.



4. Nous regrettons qu'aucune place dans cette réflexion ne soit laissée actuellement à la possibilité d'installer des éoliennes citoyennes sur notre terroir, bien que les promoteurs Storm et Aspiravi proposent aux citoyens d'intégrer les coopératives avec lesquelles ils travaillent et qu'il existe autour de chez nous des coopératives citoyennes expérimentées.

En conséquence, voici nos **demandes**:

1. Etonnés par la décision de la majorité de refuser l'implantation de toutes nouvelles éoliennes sur notre territoire et observant que ce point est en contradiction avec le Plan énergie-climat qui en prévoit 15, nous demandons ce qui est prévu en remplacement au cas où les parcs éoliens ne verraient pas le jour. Les objectifs du Plan énergie-climat, rappelés ci-avant et amenés à encore évoluer à la hausse, doivent être atteints.
2. Remarquant les parts que notre commune détient dans le Holding Aspiravi, nous demandons à la majorité de faire toute la lumière sur les rapports qu'elle entretient avec ce Holding.
3. Observant la difficulté de se prononcer projet après projet du fait du saucissonnage actuel, nous demandons :
 - a. Que la commune intervienne pour demander que les études d'incidence environnementale des projets Storm et New Wind soient réalisées en étroite collaboration entre les 2 bureaux d'études différents mandatés, et qu'elles exposent la mesure des impacts cumulés dans l'hypothèse où les 2 parcs éoliens étudiés, qui ne sont pas exclusifs, voient le jour ensemble.
 - b. Que les timings des enquêtes publiques des 3 parcs soient ajustés pour permettre aux citoyens de rentrer un avis global.
 - c. L'organisation d'une rencontre publique permettant de débattre des différents projets dans une vision stratégique à 30 ans, tant communale qu'intercommunale avec les autres communes impactées.
4. Estimant que dans le cadre du Plan énergie-climat, il serait utile d'envisager l'installation d'une ou plusieurs éoliennes citoyennes à Villers-la-Ville, nous demandons à la majorité politique d'organiser une rencontre publique spécifique sur cette thématique et de se positionner sur cette éventualité.

Dans l'attente de vos réponses, nous tenons à vous assurer de notre entière motivation sur ces questions.

Pour Villers pour le Climat
M. Gilkinet,
Secrétaire de service